

N° 2024-034

Séance du 18 décembre 2024

**OBJET :**  
**FONDS DE SOUTIEN**  
**LFA : DEMANDE DE**  
**FONDS DE**  
**CONCOURS**

Présents : GOUBY Thierry, DERUE MOLLE Odile, FORAISON Jacques, BOURSIER Adeline, DUCHEZ Stéphane, JOUIN Nicolas, SEFERIAN Sandrine, MASSACRIER Marie-Claude, GIBERT Marie-Anne, GRANGE Jean François, COHAS Régine,

Pouvoirs : ROCHIGNEUX Didier pouvoir donné à O. MOLLE, COMBE Emilie pouvoir donné à R. COHAS, DELHOMME Baptiste pouvoir donné à T. GOUBY

Absents : GARIN Maximilien  
Secrétaire de séance : Odile MOLLE

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.5216-5 VI,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2017-410 du 16 octobre 2017 portant modification des statuts de Loire Forez agglomération,

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 15 novembre 2022 approuvant le Règlement d'attribution des fonds de concours de Loire Forez agglomération au titre du fonds de soutien aux investissements communaux mis en œuvre pour la période 2023-2026,

Considérant que la commune de Marcilly le Châtel souhaite réaliser la restructuration et l'extension de la salle polyvalente et que ce projet est éligible à l'attribution d'un fonds de concours au titre de l'enveloppe de 1 715 000 € mise en place par LFA dans le cadre du fonds de soutien, il est envisagé de solliciter l'attribution d'un fonds de concours à Loire Forez agglomération.

Considérant que le montant du fonds de concours demandé n'excède pas la part de financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours, conformément au plan de financement prévisionnel joint en annexe,

**Où l'exposé du Maire,**

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 14 Voix pour,**

Sollicite un fonds de concours à Loire Forez agglomération au titre du Fonds de soutien aux investissements communaux (**enveloppe n° 3.**) en vue de participer au financement de la restructuration et l'extension de la salle polyvalente, à hauteur de 50 000 €.

Autorise le Maire à signer tout acte afférant à cette demande.

Ont signé au registre tous les membres présents.  
Copie certifiée conforme

Fait à MARCILLY LE CHATEL  
le 18 décembre 2024  
Le Maire  
Thierry GOUBY



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201345-20241218-2024-034-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/12/2024

Le secrétaire de séance  
Odile MOLLE

A blue ink signature of Odile MOLLE, the secretary of the meeting.